



Bangui, le 08 MARS 2024



**AVIS DE CONTRÔLE**

Monsieur le Directeur Général de la société d'exploitation forestière **TIMBERLAND INDUSTRIES S.A**

-Bangui-

J'ai l'honneur de vous informer que le Coordonnateur et l'Inspecteur Vérificateur à la Cellule Chargée du Contrôle de Rapatriement des Recettes d'Exportation au Ministère des Finances et du Budget, **Messieurs : NAKASSARA Marc-Claude et ZOUKONDI Boris Fulbert** se présenteront dans votre société le **mardi, 12 mars 2024 à 10 Heures précises**, en vue de procéder au contrôle de la régularité des domiciliations bancaires et tous les justificatifs de Rapatriements relatifs aux exportations du troisième trimestre (juillet, août, septembre) 2023.

Je vous saurais gré de bien vouloir mettre à leur disposition les documents exigibles pour le contrôle, à savoir :

- Dossier de domiciliation bancaire comprenant les documents suivants :

- ✓ Un contrat de vente (Facture de vente) ;
- ✓ Une déclaration d'exportation commerciale (DEC) ;
- ✓ Les titres douaniers d'exportation ;
- ✓ Une domiciliation bancaire ;
- ✓ Un engagement de change.

-Les justificatifs de rapatriement :

- ✓ Les Avis de crédit (banques domiciliataires) ;
- ✓ Les Attestations de cession de devises.

Sincères considérations.

Copie :

- MCFB (ATCR)
- Chrono



Le Coordonnateur de la Cellule

**Marc-Claude NAKASSARA**

